# DECLARATION DU SE-UNSA A LA CAPD DU 23 JANVIER 2020

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames, Messieurs,

Nous souhaitons attirer l'attention de cette CAPD sur trois points d'actualité : la direction d'école, le contexte social et la réforme des instances.

Il aura donc fallu le drame de l'école de Pantin pour enfin ouvrir les yeux de notre ministère sur le malaise des directeurs et de certains personnels d'Education. Après quelques mesures d'urgence telles qu'un moratoire des enquêtes et un jour de décharge supplémentaire, les directeurs ont été questionnés par voie numérique et reçus par leur inspecteur de circonscription. Des comités de suivi ont été réunis, dans le Gard comme ailleurs.

A mi-parcours de l'année scolaire, nous attendons, la prochaine réunion à l'agenda social pour juger sur pièce si la prise de conscience de notre ministre est réelle. Peut-on espérer une véritable reconnaissance de la direction d'Ecole ? Ou seulement quelques mesurettes pour faire contre mauvaise fortune bon cœur ? Le SE-Unsa a déjà fait part de sa crainte d'un double risque majeur :

- D'un côté, le projet cher à Jean-Michel Blanquer d'aller vers un rapprochement des directeurs d'école et des chefs d'établissement du second degré déjà retoquée au printemps dernier
- De l'autre, celui de l'immobilisme qui voudrait surtout ne rien entreprendre par frilosité, laissant les directrices et les directeurs à leur triste sort.

Nos propositions pour la direction d'école sont ambitieuses, concrètes et viables et nous les ferons entendre à nouveau. Car nous serons jusqu'au bout à la table des discussions…

Pour le Se-Unsa, obtenir des avancées et défendre nos droits passent par le poids de nos arguments et par la négociation.

Lorsque ces voies sont épuisées, il faut alors recourir à la mobilisation des personnels. Par des actions singulières comme nous l'avons déjà fait pour la « semaine de la direction d'école » ou par les manifestations le samedi, comme ce fut le cas justement le 30 mars 2019 et qui ont permis de retoquer les EPLSF.

Les enseignants réclament de longue date que nous trouvions des modalités d'action nouvelles. Ils sont las de perdre des jours de salaire plusieurs fois par an. C'est pourquoi nous faisons le pari de toucher l'opinion publique différemment ou par l'intermédiaire de la presse. Et sur la réforme des retraites, c'est par ce biais que l'UNSA, omniprésente dans les médias, a pu avancer un certain nombre d'idées ces dernières semaines. Même s'il nous a fallu recourir à la grève, nous avons appelé à frapper fort le 5 décembre sous la forme d'un ultimatum et à durcir le ton le 17 décembre.

Sur les retraites, l'Unsa n'est pas demandeur de cette réforme. Mais aujourd'hui on ne peut pas laisser le gouvernement la faire tout seul. Il faut que nos propositions avancent. On sait désormais que le déficit de nos régimes ne tient pas seulement à la tendance démographique mais aussi à la situation de l'emploi.

Ne laissons pas passer l'occasion de revoir les critères de pénibilité et de les faire entrer dans la fonction publique, d'aménager les fins de carrière par le retour de la cessation progressive d'activité, d'annuler la décote ou de donner plus de droits aux femmes et ce dès le 1er enfant.

Pour les enseignants, sans mesures spécifiques, le changement de mode de calcul entraînerait une diminution de 30 % environ parce que nous percevons peu d'indemnités. Le moyen d'y remédier, nous avons fini par le faire entendre, c'est une revalorisation à la hauteur. Le premier ministre a annoncé la sanctuarisation du niveau des pensions des enseignants et il nous appartient de saisir la balle au bond.

Nous nous y employons en négociant avec le ministre de l'Education car pour nous, ce qui se joue désormais, c'est enfin et avant tout un niveau de rémunération digne d'un pays comme la France.

Une revalorisation pour TOUS et pas seulement les seuls enseignants concernés par la réforme (ceux nés après 1975 soit 47% d'entre nous). Une revalorisation sans compromis. Les contreparties ont déjà été données depuis plusieurs années avec un alourdissement de nos missions et de nos tâches. Il est temps de les reconnaître.

Alors nous luttons pour qu'une loi de programmation budgétaire engage la responsabilité de l'Etat dès 2021 avec une montée en charge visant 10 milliards de plus par an en 2037. En effet, nous voyons bien que, malgré les annonces de nos gouvernants, les inquiétudes et désaccords des personnels demeurent.

Venons-en enfin au troisième point qui recoupe l'ordre du jour : la loi de transformation de la Fonction Publique. Ce n'est pas la première fois que nous nous exprimons sur ce sujet mais nous souhaitons revenir une fois de plus, sur cette mise à l'écart totale des organisations syndicales des opérations de gestion des carrières. Vos personnels, M. le Dasen, commencent à découvrir, à l'heure des permutations, de la phase intra du mouvement et bientôt de leur avancement de carrière, que ceux vérifiaient la transparence de ces opérations et l'égalité de traitement sont privés des moyens de le faire. Cette absence totale de considération et d'écoute nourrit le sentiment d'isolement et d'amertume chez nos collègues.

Lors du Comité Technique Ministériel du 8 janvier, l'Unsa Éducation a rappelé au ministre que revendiquer publiquement son ouverture d'esprit et son respect du dialogue social, en reniant le rôle et l'expertise des élus paritaires, crée de la méfiance, voire de la défiance, avec les personnels de son ministère. Dès lors, les enseignants ne croient plus un mot de ce qu'ils considèrent être de la langue de bois. Le mot qui revient le plus c'est celui « d'enfumage », au moment où il annonce une revalorisation qualifiée d'historique.

Plus globalement, c'est le président Macron et son gouvernement qui ont ainsi, au fil des mois, perdu leur crédibilité.

Voici donc selon nous, comment, après une fin d'année 2018 marquée par le conflit des gilets jaunes, nous en sommes arrivés une nouvelle fois fin d'année 2019, à cette situation de conflit social.

Voici aussi comment, en court-circuitant les corps intermédiaires, on se met à dos le ministère qu'on est censé diriger.

Je vous remercie de votre attention.